

Les CONSEILS DE HAMEAUX en Conseil de Village
Compte rendu de la réunion du 12 octobre 2019
 A la Maison Hermesende

Présents : Wilfried Tissot, M Porte, Marie Gontier, Geneviève Javelle-Baroux, Jean-Claude Rondot, Claude Baudoin, Chantal Pitot, Chantal Connocchie, M et Mme Duchene, Lydie Blanc, Andrée Claret, Dominique et Catherine Girerd, Geneviève Mallan, Pascal Thiévenaz, Sébastien Pluot, Jacques Martin, Gérard Bandet, Jean Albert, M et Mme Bernain, Guy Cartannaz, Thida Ao, Louis Bocchino, Isabelle Cavallo, Elsa Charrier, Brigitte Bienassis, Christophe Errouët.

Animation : Brigitte Bienassis, Isabelle Cavallo, Louis Bocchino, Elsa Charrier, Thida Ao.

Préambule :

Les Conseils de hameaux ont été mis en place par le Conseil municipal de l'époque en 2008 ; les premiers Conseils se sont tenus le 5 Juillet 2008.

Après onze ans de fonctionnement et vingt trois Conseils de hameaux correspondant à deux mandats électoraux nous nous sommes réunis pour cette 24^{ème} réunion sous la forme d'un Conseil de village pour établir le bilan des rencontres entre les élus et les habitants qui, rappelons-le, avaient pour intention de partager la connaissance et la gestion de la Commune avec le plus grand nombre possible d'habitants.

En 2015, les élus ont proposé aux habitants présents aux conseils de hameaux de formaliser leur objet, composition, rôles, missions, organisation, fonctionnement... Cela s'est traduit par l'élaboration du « Conseil de hameaux-mode d'emploi » validé en conseil municipal le 25 août 2015 et par les conseils de hameaux d'octobre 2015.

1. « Mon conseil de hameaux », bilan et perspectives

Travaux en petit groupe par conseil de hameaux puis présentation en conseil de village. Ci après la compilation des productions des petits groupes.

Atouts (points forts)	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer ses voisins, échanger, dialoguer, • lien social • Savoir ce qui se passe dans la commune et les hameaux • Donner la parole aux habitants • Ça rassemble • Ça permet de se former (gestion communale) • Suivre les projets (aménagement de la traversée du bourg) • Exprimer des demandes précises sur son hameau • Apporte des infos sur les thèmes abordés (eau, réserve naturelle, géologie, ...) • Peut faire émerger de nouvelles idées, demandes (La poste, eau, assainissement...) • L'existence même de ces conseils (ne se fait pas dans les communes alentour) • Référent de hameau prévu dans le mode d'emploi • Famille d'accueil de la réunion du conseil sur la base de volontariat • Les comptes rendus distribués dans les boites aux lettres 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne suffit pas à résoudre tous les problèmes • On voit toujours les mêmes • Participation insuffisante • Manque d'information sur des points très spécifiques (station d'épuration des buis, ...) • Limites = compétences communales • Comptes rendus de réunion ne reflétant pas toujours la teneur des échanges • Absence de référent « habitant » dans certains conseils de hameau • Pas de préparation de l'ordre du jour avec les habitants dans la plupart des conseils • Information descendante et peu remontante • Certains habitants ne reçoivent pas le CR • Manque de suivi • Durée d'intervention de certains intervenants

Opportunités (comment ça pourrait mieux fonctionner)	Menaces (risques que ça fonctionne mal)
<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des détails sur des sujets pour une meilleure compréhension des problèmes et difficultés (STEP des Buis, ...) • « payer » les gens pour qu'ils viennent (humour) • faire une meilleure publicité / mieux valoriser les thèmes abordés • l'intérêt des sujets abordés • revoir la fréquence (2 par an, est-ce assez, est-ce trop ?) • faire des réunions de tous les conseils (conseil de village) • désigner un référent par conseil de hameaux (comment ?) • co animation élu/habitant • préparer les réunions par un binôme élu/habitant référent • collecter les questions en amont des réunions pour pouvoir répondre en séance déroulement des réunions • fixer une durée de réunion et la durée de chaque point abordé • mettre les questions des habitants avant les actualités de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • faible représentativité de la population : ne pas prendre pour argent comptant l'avis des présents • l'attente de résultats immédiats • absence de comptes rendus de réunion

Les échanges s'ouvrent à partir de ces contributions.

- accord unanime sur l'intérêt des conseils de hameaux
- attention particulière à l'animation (horaires, déroulement, méthodes...)
- responsabilité des élus, celles des participants dans le bon déroulement et l'efficacité des réunions (voir préambule du mode d'emploi)
- plus elles auront un intérêt pour les habitants et plus ils viendront
- les réunions pourraient se dérouler en 3 temps : sujet transverse, info / actualités de la commune, le hameau
- la faible participation est toute relative quand on rapporte le nombre de participants aux conseils au nombre total d'habitants (50 à 60 participants sur 443 habitants !!), et souvent les présents en parlent aux autres.

Ces éléments pourront servir de base pour relancer les conseils de hameaux lors du prochain mandat municipal.

2. Actualités

Réseaux du Pré du Comte : fin de la 2^{ème} tranche : oct / nov 2019

- Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) et création d'un réseau d'assainissement collectif.

Autres opérations

- Voirie (réalisé): partie haute de la route des Varvat et divers autres travaux non réalisés en 2018
- Eclairage public/ tranche 2019 (réalisé) : remplacement des luminaires par des LED à Pierre Grosse, Le Cozon, Les Vincent, les Courier, Les Claret, Les Tardy, les Bandet
- Eglise : réfection du système de chauffage, étanchéité du local chaufferie, réparation des cloches (battants et bélières). Les travaux devraient pouvoir être terminés avant la fin de l'année.
- Centre technique municipal : études rénovation du bâtiment.
- STEP des Buis : investissements de renouvellement d'équipements et d'amélioration.
- Seuil du Cozon : création d'une passe à poissons en aval du Pont neuf. Probablement reportés à 2020.

Adressage (nom des rues et n° des bâtiments).

- Etude confiée à La Poste. Les noms des rues ont été définis. Numérotation des bâtiments en cours.

Santé

- Médecin : Mme Peyre Lavigne arrête son activité en fin d'année. M Veux souhaite s'installer à St Pierre, il devrait arriver début janvier et pourrait utiliser le cabinet de Mme Peyre Lavigne dans un premier temps s'il ne trouve pas d'autre local provisoirement.
- Mutuelle communale : dans le cadre d'une convention avec la commune, Mutualp propose une complémentaire santé aux habitants (étudiants, sans emploi, retraités, travailleurs non salariés ...)

Télécom

- Projet de relais télécom (programme New Deal) aux Varvat le long du chemin de Ruine Bâton, pour couvrir le Cirque de St Même. Ce relai servira aux 4 opérateurs.
- Très Haut Débit : le Conseil départemental a confié l'opération à Covage. Covage a mandaté Eiffage pour réaliser les relevés des boîtes aux lettres en cours.

« Nous voulons des coquelicots », mouvement pour l'interdiction des pesticides de synthèse

- Rassemblement devant la mairie tous les 1^{er} vendredi du mois de 18h30 à 19h30.
- Arrêté municipal d'interdiction d'utiliser des pesticides de synthèses à moins de 150 m des habitations.

Camping municipal

- Délégation de service public pour la gestion du camping : à l'étude.

Communauté de communes

- **PLUi H valant SCOT : projet arrêté le 24 janvier 2019 (100 réunions spécifiques depuis avril 2015)**
 - Août / novembre : Examen des remarques et ajustement du PLUi-H valant SCOT
 - Fin 2019 : Approbation du PLUi-H valant SCOT

Agenda

- **Samedi 12 octobre – extinction de l'éclairage public à partir de 21h** à St Pierre Savoie et St Pierre Isère
- **Vendredi 29 et samedi 30 novembre 2019 : collecte de la banque alimentaire**

-----§-----